

Fiche de données de sécurité

Édité le : 25/10/2019

Revision : 001NEW-1-CLP du 25/10/2019

YLANG YLANG COMPLETE HE BIO / Cananga odorata

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

YLANG YLANG COMPLETE HE BIO / Cananga odorata

Nom commercial : YLANG YLANG COMPLETE HE BIO / Cananga odorata

Numéro C.A.S : 8006-81-3

Pays d'origine : Madagascar

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DISTRINAT
23 Avenue Paul Langevin
17183 PERIGNY
TEL : 05.46.52.00.77
FAX : 05.46.52.03.36
aquinard@leanature.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence :

ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

AH1 Danger par aspiration 1
EDI2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EDI2A Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2A
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
REP2 Toxicité pour la reproduction 2
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

Fiche de données de sécurité

Édité le : 25/10/2019 YLANG YLANG COMPLETE HE BIO / Cananga odorata

Revision : 001NEW-1-CLP du 25/10/2019

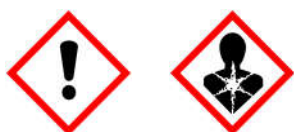
(LégislationCLP)

Mention d'avertissement: DANGER

AH1 Danger par aspiration 1
EDI2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EDI2A Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2A
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
REP2 Toxicité pour la reproduction 2
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.



2.3. Autres dangers

Contient Linalool, Benzyl Salicylate, p-Cresyl methyl ether (p-Methyl anisole), Farnesol, Geraniol

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Liste des composants à signaler :

3.1. Substances

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Pourcentage %
Linalool	78-70-6	201-134-4	EDI2, EDI2A, SCI2, SS1B - H315, H317, H319	[10-12]
Benzyl Benzoate natural	120-51-4	204-402-9	ATO4, EHA1, EHC2 - H302, H400, H411	[8-10]
Benzyl Salicylate	118-58-1	204-262-9	EDI2B, EHC3, SS1B - H317, H320, H412	[4-6]
Farnesol	4602-84-0	225-004-1	EDI2, EDI2A, SCI2, SS1B - H315, H317, H319	[4-6]
p-Cresyl methyl ether (p-Methyl anisole)	104-93-8	203-253-7	ATO4, REP2, SCI2 - H302, H315, H361	[4-6]
Geraniol	106-24-1	203-377-1	EDI1, SCI2, SS1 - H315, H317, H318	[2-4]
Methyl benzoate	93-58-3	202-259-7	ATO4 - H302	[2-4]
Eugenol	97-53-0	202-589-1	EDI2, EDI2A, SS1B - H317, H319	[0-2]

Fiche de données de sécurité

Édité le : 25/10/2019 YLANG YLANG COMPLETE HE BIO / Cananga Revision : 001NEW-1-CLP du 25/10/2019
odorata

Isoeugenol	97-54-1	202-590-7	ATD4, AT14, ATO4, EDI2, EDI2A, SCI2, SS1A, STO-SE3-RI - H302+H312, H302+H312+H332, H302+H332, H315, H317, H319, H335	[0-2]
------------	---------	-----------	--	---------

3.2. Mélanges

NON CONCERNE

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO₂, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable..

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

Fiche de données de sécurité

Édité le : 25/10/2019 YLANG YLANG COMPLETE HE BIO / Cananga odorata

Revision : 001NEW-1-CLP du 25/10/2019

NON CONCERNE

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur , rayons directs du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire , de fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection des yeux : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	Jaune pâle à jaune foncé
Densité relative (d20/20) :	[0.917 ; 0.936]
Indice de réfraction @ 20°C :	[1.498 ; 1.512]
Pouvoir rotatoire en ° :	[-61.0 ; -20.0]
Point éclair (°C) :	78

9.2. Autres informations

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

·**Reactions dangereuses** : Pas de réactions dangereuses connues.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux conditions d'utilisations mentionnées aux points 7 et 10.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

Édité le : 25/10/2019 YLANG YLANG COMPLETE HE BIO / Cananga odorata

Revision : 001NEW-1-CLP du 25/10/2019

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures proches du point d'éclair (voir section 9). Eviter le contact avec des agents oxydants.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Informations Toxicité Aigue :

- Orale
0,00 (Estimée)

Non Déterminé

- Cutanée

Non Déterminé

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

12.6. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

Fiche de données de sécurité

Édité le : 25/10/2019 YLANG YLANG COMPLETE HE BIO / Cananga odorata

Revision : 001NEW-1-CLP du 25/10/2019

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :NON REGLEMENTE

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :NON REGLEMENTE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :NON REGLEMENTE

14.4. Groupe d'emballage

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :NON REGLEMENTE

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON REGLEMENTE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON CONCERNE

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON CONCERNE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) :

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H312	Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H302+H312+H332	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

Fiche de données de sécurité

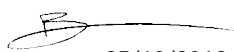
Édité le : 25/10/2019 YLANG YLANG COMPLETE HE BIO / Cananga odorata Revision : 001NEW-1-CLP du 25/10/2019


- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H320 Provoque une irritation des yeux
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 2.1 2.2 3.1 9.1 11.1 15.2 16


25/10/2019

 06/11/2019